



HISTOIRE DE L'ASSOCIATION MEDAILLE MIRACULEUSE (AMM)

L'Association Médaille Miraculeuse a vu le jour pour faire connaître la Médaille Miraculeuse de la Vierge Marie et pour en transmettre le message - pour solliciter son aide pour notre salut. C'est une leçon catéchétique offerte par la Sainte Vierge à ceux dont le cœur est ouvert à son message.

L'Association est une association publique de fidèles, composée de laïcs, de prêtres et de membres d'instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique qui portent la médaille miraculeuse et l'honorent avec une vie chrétienne et apostolique, chaque membre le faisant selon son état de vie. En travaillant ensemble, ils cherchent à favoriser une vie plus parfaite en communion avec les autres et à accomplir des activités apostoliques par la diffusion du message de la Sainte Vierge à Sainte Catherine Labouré en 1830.

Il est important de noter que l'Association se caractérise par trois notes distinctives : sa nature *Ecclésiale, Mariale* et *Vincentienne*.

Dotée de ses propres fins et statuts, l'Association Médaille Miraculeuse a été officiellement approuvée et reconnue par toute l'Église par le Bref *Dilectus Filius* signé par le Pape Saint Pie X le 8 juillet 1909. Cette approbation a placé l'Association sous la direction du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité, qui en est le Directeur Général. Les Statuts ont été révisés et approuvés une fois de plus le 19 février 1998 par la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique.

Des réunions de la « nouvelle » Association ont eu lieu en 2001, en 2005 et en 2009. À l'occasion du centenaire de sa première approbation (1909), le Directeur Général a lancé le travail minutieux d'étude et de révision de ses Statuts en tenant compte du fait que l'Association avait grandi et s'était répandue dans de nombreux pays ayant des expressions culturelles et religieuses différentes.

Le 29 mars 2010, le Directeur Général de l'Association a présenté la demande d'approbation des Statuts révisés à la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique. Après un examen attentif du document, la Congrégation a approuvé les nouveaux Statuts Généraux de l'Association.

La première Assemblée Générale de l'Association Médaille Miraculeuse s'est tenue à Rome du 17 au 24 novembre 2014.